

Election Professionnelle, 24 Mars 2011

CHSCT FRET

La FGAAC-CFDT, seule, contre la séparation TA/TB !



Le 23 Février 2011

Syndicat National

FGAAC-CFDT

20 rue Lucien Sampaix

75010 Paris

Tél: 01 40 18 44 40

federation@fgaac.org

Info:

Avec ce vote pour transférer les CRML du Fret vers les Unités Exploitation, demain ce seront les CRML de Proxi qui subiront le même sort en étant transférés dans les escales voyageur.

Pour la FGAAC-CFDT, cela est inconcevable!!

Avec les diverses restructurations (permanentes depuis maintenant plus de 3 ans) la Direction Fret a convié les Organisations syndicales représentatives à participer aux réunions sur les nouveaux découpages des CHSCT FRET.

Lors de la première séance, la Direction a présenté son projet afin que chaque OS puisse faire des propositions sur cette base.

Lors des 2 réunions suivantes, les documents remis prenaient en compte les remarques des représentants du personnel et seuls quelques détails restaient à régler pour que ce schéma des CHSCT puisse être adopté lors du CE FRET du 17 février. De ce fait, la

Direction a re-convoqué les OS pour finaliser ce document.

Que ne fût pas notre surprise, de constater que dans certaines entités (PACE, DF NORIF,) les CRML ne faisaient plus partie des CHSCT Traction mais des CHSCT Exploitation !!!

Pour la FGAAC-CFDT cela est intolérable et surtout incompatible avec les particularités de notre métier.

La FGAAC-CFDT refusait donc de valider ce document et informait la Direction comme les autres OS qu'elle voterait contre, au CE, si le document restait en l'état.

La FGAAC-CFDT seule contre tous !!!

La FGAAC-CFDT ne fût pas au bout de ses surprises : les 4 autres Organisations syndicales (CGT, SUD, UNSA et FO) étaient prêtes à valider le document de la Direction.

Validation qu'elles estimaient en cohérence avec la proximité.

Argument tout à fait inexistant et

infondé.

Même la CGT, qui prône le grand métier conduite depuis des années, avalisait le fait que la traction soit éclatée, au FRET.

Pour la FGAAC-CFDT, il était hors de question d'accepter ce découpage et surtout son contenu.

La FGAAC-CFDT rappelait, aux participants de cette gabegie, que la réglementation des CRML (Titre II du RH 0077 pour la plupart d'entre eux) ne pouvait être validée par un CHSCT exploitation qui n'a aucune connaissance des particularités des roulements CRML.

Idem, si un CHSCT Traction devait établir un tableau de service pour un exploitant.

Eclatement de la filière programmée !

De plus, en transférant les CRML à l'exploitation :

- quel DPX sera affecté à leur validation ?
- Auront-ils toujours leur JFC ?
- Pourront-ils toujours bénéficier de leur parcours professionnel ?
- Qui sera garant des préconisations traction pour la sécurité des circulations ?
- Qui nous garantit que leurs primes traction ne se transformeront pas en prime de travail comme les CRLO ?
- Comment se dérouleront leurs notations ?
- ETC

Aux orties la Traction Unique, le Grand métier conduite !!!

En échange de temps syndical supplémentaire, les spécificités conduite sont niées ! Il est assez peu scrupuleux de préférer négocier du temps pour ses militants en acceptant des CHSCT mixtes, plutôt que de défendre les intérêts des cheminots du Fret, tractionnaires comme agents de l'exploitation, qui seront spoliés par cette nouvelle configuration.

En acceptant le projet de la Direction, CGT, SUD, UNSA et FO sacrifient les conditions de travail et de vie des CRML du Fret et cautionnent la mise en place de la déréglementation (RH 0077) que les dirigeants des UE ne connaissent pas pour un Agent de Conduite.

Ces OS qui affirment combattre la mise en place des établissements multi métiers au TER cautionnent les plateformes multi métiers au Fret.

Si rien n'est fait pour enrayer cette déqualification de notre métier, dans quelques mois ce seront tous les CRML Proxi qui subiront le même sort en étant transférés dans les Gares.

Réagissons ! La FGAAC-CFDT DEPOSE UNE DCI et nous iront plus loin s'il le faut pour la défense de notre métier !!!

Lors du Vote au CE FRET Exceptionnel du 23 février 2011, programmé par la Direction pour consulter les 5 organisations Syndicales représentées dans cette instance, le résultat est sans appel :

Pour : CGT, SUD, UNSA et FO

Abstention 0

Contre: CFDT

La Direction a entériné le résultat car la majorité des voix suffisent.

Pour la FGAAC-CFDT, les CRML du Fret ont été sacrifiés

par la coalition: Direction FRET, CGT, SUD, UNSA, FO.

**Le 24 Mars 2011, votez pour les représentants
du syndicat national des agents de conduite,
la FGAAC-CFDT, sur les listes CFDT !**